

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
de Sainghin-en-Weppes
du 20 mars 2026**

Etaient présents : M. Mme CORBILLON Matthieu, BRASME Marie-Laure, ROLAND Eric, BAJERSKI Sophie, POUILLIER Bernard, ROELENS Natasha, PIECHEL Christophe, DELPORTE Marie-Françoise, VANDRISSE Guillaume, MESKINI Julie, TAVERNIERS Benoit, ZWERTVAEGHER Florence, HERON Paul, DEGUISNE Cindy, HEBERT Grégoire, CHOMBART Pascaline, DEWAILLY Bruno, PARMENTIER Isabelle, LASCH Victor, BETOURNE Betty, THENG Jérémy, DUHEM Michelle, AUDUBERT Jean-Michel, GEERSEN Sophie, DEMATHIEU Ludovic, WEBER Camille, BENHADDOUCHE Selim, CAPANNELLI Claire, MORTELECQUE Denis

Excusés :

Avaient donné procuration :

Assistaient à la séance : Mme ROLAND Claire, Directrice Générale des Services.
Mme COOLEN Virginie, Secretariat Général

M. CORBILLON ouvre la séance à 20h00.

M. CORBILLON rappelle les résultats du scrutin du 15 mars 2026.

M. CORBILLON place les conseillers dans leurs fonctions et indique que le quorum est largement atteint. Les conseillers sont félicités.

M. Paul HERON, plus jeune membre du conseil municipal, est désigné secrétaire de séance.

M. CORBILLON indique qu'il convient de désigner deux assesseurs. M. CORBILLON propose 1 assesseur par groupe :

- Projet Sainghin-en-Weppes : Mme WEBER Camille
- Vivre à Sainghin : Mme CHOMBART Pascaline

Mme DUHEM, membre plus âgée du conseil municipal, prend la présidence de la séance. Elle lit les articles L2122-4, L2122-5 et L2122-7 du CGCT.

Mme DUHEM indique qu'il convient de procéder à l'élection du maire. Elle indique qu'elle détient ici la candidature de M. CORBILLON. Mme DUHEM demande si une autre personne se porte candidate. M. AUDUBERT indique se porter candidat. Mme DUHEM donne la parole à M. AUDUBERT

« *Monsieur le Maire,*

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

Je souhaite tout d'abord féliciter l'ensemble des membres de ce conseil municipal pour leur élection, et les remercier pour l'engagement qu'ils prennent aujourd'hui au service de l'intérêt général et de notre commune.

Je tiens également à remercier l'ensemble des Sainghinois qui se sont exprimés en faveur de notre liste. Les élus de la liste Projet Sainghin-en-Weppes s'attacheront,

tout au long de ce mandat, à se montrer dignes de la confiance qui leur a été accordée.

Nous exercerons notre rôle d'élus d'opposition avec sérieux, responsabilité et vigilance, afin de veiller à ce que les décisions prises le soient dans le strict respect du cadre réglementaire et juridique.

À ce titre, nous regrettons que, dès ce premier conseil municipal, une partie de nos élus n'ait pas reçu sa convocation dans les délais légaux, situation qui nous contraindra, vous le comprendrez, à engager un recours auprès du tribunal administratif.

Je vous remercie de m'avoir écouté et ne doute pas que chacun, dans le cadre de cette élection, fera le choix qui lui semblera le plus approprié pour l'avenir de notre commune. »

Mme DUHEM donne désormais la parole à M. CORBILLON.

« Mesdames, Messieurs, chers collègues,

C'est avec beaucoup de respect pour notre institution et pour chacun d'entre vous que je prends aujourd'hui la parole pour vous présenter ma candidature au poste de maire. C'est la troisième fois que je me présente devant vous pour assumer cette responsabilité. Si je le fais aujourd'hui, ce n'est ni par habitude, ni par facilité, mais par conviction.

Au fil des années, nous avons, ensemble, fait avancer notre commune. Nous avons mené des projets importants, traversé des moments parfois complexes, et toujours cherché à agir dans l'intérêt général. Ce travail, je n'en suis pas seul responsable : il est le fruit d'un engagement collectif, et je tiens à vous en remercier sincèrement.

Mais je suis convaincu d'une chose : rien n'est jamais acquis. Chaque mandat doit être une nouvelle étape, avec ses défis, ses exigences et ses ambitions.

Si je vous propose de renouveler votre confiance aujourd'hui, c'est parce que je souhaite poursuivre ce travail, tout en continuant à faire évoluer notre manière d'agir : être encore plus à l'écoute, encore plus proche de nos habitants, et toujours exigeant dans la gestion de notre commune.

L'expérience que j'ai acquise me permet de mesurer les enjeux, d'anticiper les difficultés, et de porter des projets avec réalisme et détermination. Mais cette expérience n'a de valeur que si elle reste au service du collectif et tournée vers l'avenir.

Je m'engage à continuer à travailler avec chacun d'entre vous, dans le respect, la transparence et l'esprit d'équipe. Être maire, c'est rassembler, décider, mais aussi écouter et partager.

Notre commune a encore de nombreux projets à mener, de nombreux défis à relever. Je souhaite les porter avec vous, avec la même énergie et le même sens de l'intérêt général.

C'est dans cet esprit que je vous propose ma candidature aujourd'hui.

Je vous remercie pour votre confiance. »

Nous passons désormais à l'élection du Maire. Chaque conseiller est invité à prendre un bulletin et à passer par l'isoloir.

Mme CAPANNELLI Claire a rejoint la séance à 20h18.

Une fois le vote terminé, Mme DUHEM demande aux assesseurs de prendre l'urne et de la place sur la table devant les élus afin de procéder au dépouillement.

Les assesseurs apportent l'urne sur la table et procède au dépouillement.

L'urne comprend bien 29 bulletins correspondant aux 29 conseillers invités à voter.

Blancs : 0

Nuls : 0

M. CORBILLON : 22 voix

M. AUDUBERT : 7 voix

Mme. DUHEM déclare les résultats, 22 voix pour M. CORBILLON et 7 voix pour M. AUDUBERT. Mme DUHEM déclare M. CORBILLON, Maire.

Mme DUHEM remet l'écharpe à M. le Maire.

M. le Maire reprend la présidence.

M. le Maire fait un discours suite à son élection.

*« Mesdames, Messieurs,
Mes chers collègues,
Chers Sainghinois, chères Sainghinoises,*

C'est avec émotion et sens des responsabilités que je m'adresse à vous aujourd'hui. Vous venez de me faire l'honneur de m'élire maire de Sainghin-en-Weppes, pour la troisième fois. Voici donc douze ans que je suis à la tête de notre commune et le challenge est toujours aussi excitant.

Je veux d'abord vous remercier sincèrement pour votre confiance renouvelée. Elle m'honore et m'engage plus que jamais. Trois mandats, c'est une marque de fidélité, mais c'est surtout une exigence accrue : celle de continuer à agir avec détermination, humilité et proximité.

Je souhaite remercier particulièrement les électeurs qui ont porté leur voix sur notre équipe « vivre à Sainghin ». Je souhaite rappeler ici que je serai le maire de tous les sainghinois, du tiers qui nous ont fait confiance, du tiers qui en souhaite un peu plus et du tiers qui ne sait pas déplacer. C'est donc avec beaucoup d'humilité que j'endosse cette écharpe de maire ce soir.

Je souhaite également prendre un moment pour dire que le temps de la campagne est désormais derrière nous. Une campagne est toujours un moment intense de la vie démocratique, parfois noircit par ces réseaux sociaux. Mais certaines attaques, y compris personnelles, me visant ou mes proches, ont dépassé ce cadre. Je le dis avec gravité et un brin d'amertume : il est maintenant temps de tourner cette page.

Une campagne c'est un moment de vérité et de transparence vis-à-vis des électeurs. Après avoir présenté un bilan mettant en avant dix inaugurations en six ans, nous avons présenté notre équipe, un collectif expérimenté et engagé, puis nous avons avancé notre feuille de route pour les six à venir. Enfin, il nous a fallu répondre malheureusement aux attaques, aux approximations, aux interprétations erronées, aux constats hasardeux et aux limites parfois de la diffamation. Une campagne demande un respect des règles, une discipline et certainement pas de l'a peu près et des mensonges.

Alors ce soir, je veux regarder vers l'avenir, dans un esprit d'apaisement et de respect. Car ce qui nous rassemble est bien plus important que ce qui nous divise. Nous avons une responsabilité commune envers les Sainghinoises et les Sainghinois.

Je tiens aussi à remercier chaleureusement l'ensemble des agents municipaux. Leur engagement quotidien, souvent discret mais toujours essentiel, permet à notre commune de fonctionner, d'avancer, de se transformer. Ils sont une richesse précieuse pour notre collectivité, et je veux ici leur exprimer toute ma reconnaissance.

Je veux également saluer le travail accompli lors des mandats précédents. Rien ne se construit seul, rien ne commence aujourd'hui. Ce que nous sommes, ce que nous avons réussi à faire, c'est le fruit d'un engagement collectif, d'équipes successives, d'élus et de partenaires qui ont contribué, chacun à leur manière, à faire progresser notre commune. C'est le vice-président de la métropole que je suis qui vous dit que nous avons plus que jamais besoin de notre Métropole.

Je tiens enfin à m'adresser à l'ensemble des membres de ce conseil municipal, majorité comme minorité. La démocratie locale repose sur le débat, mais aussi sur le respect. À celles et ceux qui ne partagent pas notre projet, je veux dire que ma main reste tendue. Le dialogue sera toujours possible, dans l'intérêt de Sainghin-en-Weppes et de ses habitants.

Notre ambition reste claire : faire de Sainghin une commune où il fait bon vivre, une commune à taille humaine, dynamique, solidaire et tournée vers l'avenir.

« Vivre à Sainghin », c'est continuer à :

- *préserver notre qualité de vie et notre cadre de vie,*
- *accompagner nos enfants et soutenir nos écoles,*
- *être attentifs à nos aînés,*
- *garantir la sécurité et la tranquillité de tous,*
- *soutenir la richesse de notre tissu associatif,*
- *accompagner les transitions nécessaires avec pragmatisme,*
- *et rester à l'écoute permanente de chaque habitant.*

Je prends aujourd'hui l'engagement de poursuivre ce travail avec sérieux, transparence et engagement, entouré d'une équipe mobilisée au service de tous les Sainghinois.

Chers Sainghinois, ce troisième mandat n'est pas une finalité, c'est une nouvelle étape. Ensemble, avec vous, pour vous, nous continuerons à faire avancer Sainghin-en-Weppes. Je vous remercie.

Vive Sainghin-en-Weppes, Vive la République. »

M. le Maire poursuit l'ordre du jour.

1) Délibération n°2 : Détermination du nombre d'adjoints

M. le Maire présente la délibération.

M. le Maire indique, qu'à la différence du précédent mandat, il est prévu d'élire 8 adjoints pour le mandat.

La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés (1 abstention Mme CAPANNELLI Claire).

2) Délibération n°3 : Election des adjoints

M. le Maire présente la délibération.

Il indique qu'il y a une liste « Vivre à Sainghin » et une liste « Projet Sainghin-en-Weppes ».

Les conseillers sont invités à prendre un bulletin, à passer par l'isoloir et mettre leur bulletin dans l'urne.

M. le Maire demande aux deux assesseurs de venir prendre l'urne afin de la déposer sur la table devant les élus et de procéder au dépouillement.

L'urne contient bien 20 bulletins correspondant aux 29 votants :

Pour la liste « Vivre à Sainghin » : 22 voix
Pour la liste « PROJET : Sainghin » : 7 voix

M. le Maire déclare que la liste d'adjoints « Vivre à Sainghin » remporte les suffrages et est donc élue.

M. le Maire annonce le nom des adjoints ainsi que leur délégation et remet les écharpes à chaque adjoint.

M. le Maire fait maintenant lecture du statut de l'élu local.

3) **Délibération n°4 : Indemnité de fonction des adjoints**

M. le Maire présente la délibération et propose de voter le taux à 19%.

La délibération est adoptée à la majorité de suffrages exprimés (1 abstention Mme WEBER Camille)

4) **Délibération n°5 : Délégation de pouvoirs au Maire – Article L 2122-22 du C.G.C.T.**

M. Le Maire informe du retrait de cette délibération de l'ordre du jour afin de pouvoir la préparer avec tous les conseillers. Elle est reportée au prochain conseil municipal le 8 avril.

M. le Maire indique qu'il y avait des questions orales posées par le groupe « PROJET : Sainghin-en-Weppes ». Mme BRASME Marie-Laure donne les réponses.

• **Salle pour accueillir les habitants** « *Une salle en mairie peut-elle être mise à disposition des élus de la liste "PROJET : Sainghin-en-Weppes" tous les samedis de 9h à 11h afin de permettre l'accueil des habitants souhaitant les rencontrer ?* »

Mme BRASME indique qu'une salle sera mise à disposition un samedi sur deux de 9h à 11h afin de permettre de respecter l'équité entre les groupes. Cette salle de permanence sera répartie les semaines paires pour la majorité et les semaines impaires pour la minorité.

Concernant la demande de mise à disposition d'un local, M. AUDUBERT indique que le CGCT fait référence à 4h hebdomadaire par semaine. Il lui est indiqué que les modalités seront vérifiées.

• **Mise à jour du règlement intérieur** « *La révision du règlement intérieur est-elle inscrite à l'ordre du jour du prochain conseil municipal et quelle est la date prévue pour sa présentation ?* »

Mme BRASME indique que la mise à jour du règlement intérieur est bien prévue lors du prochain conseil municipal qui se déroulera le mercredi 8 avril à 20h.

• **Procès-verbal du conseil municipal** « *Le procès-verbal du conseil municipal pourra-t-il inclure une retranscription in extenso des échanges et débats ?* »

Les procès-verbaux des conseils municipaux seront retranscrits en étant le plus explicite possible. Les enregistrements ne sont pas autorisés.

Concernant la question sur la possibilité d'enregistrer les conseils municipaux, M. AUDUBERT indique que les enregistrements sont autorisés par la loi. Il lui est indiqué que ce point sera vérifié.

• **Débat d'orientation budgétaire** « *Quand le débat d'orientation budgétaire est-il prévu et pourquoi n'a-t-il pas été organisé avant la tenue des élections, comme c'est le cas dans la majorité des communes ?* »

Mme BRASME indique que le débat d'orientation budgétaire est prévu lors du prochain conseil municipal, le 8 avril à 20h. Nous avons fait le choix, comme la réglementation nous y autorise, à faire ce ROB avec les nouveaux élus. Il plus judicieux que le ROB et le Budget soient fait par les nouveaux élus pour préparer l'avenir à la suite des élections.

• **Examen du projet de budget** « *Quelle est la date prévue pour l'examen du projet de budget par le conseil municipal ?* »

Mme BRASME indique que le budget municipal se tiendra le mercredi 29 avril à 20h.

L'ordre du jour est épuisé à 21h02.

CORBILLON Matthieu

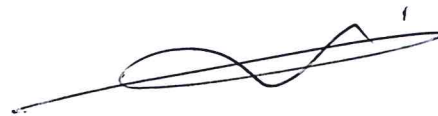


ROLAND Eric

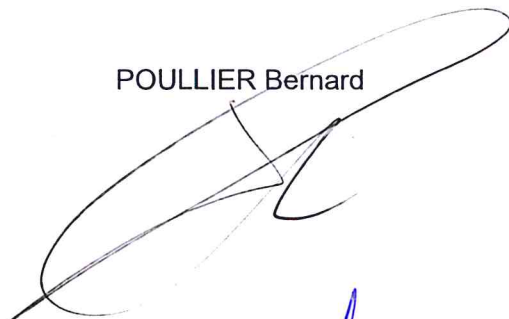
BRASME Marie - Laure



BAJERSKI Sophie



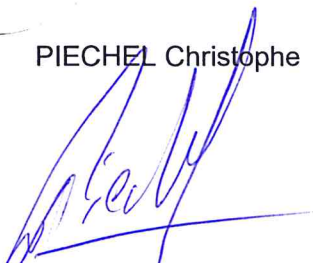
POULLIER Bernard



ROELENS Natasha



PIECHEL Christophe



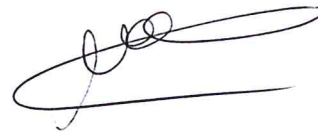
DELPORTE Marie Françoise



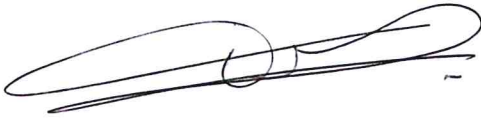
VANDRISSE Guillaume



MESKINI Julie



TAVERNIERS Benoit



ZWERTVAEGHER Florence



HERON Paul



DEGUISNE Cindy



HEBERT Grégoire



CHOMBART Pascaline



DEWAILLY Bruno



PARMENTIER Isabelle



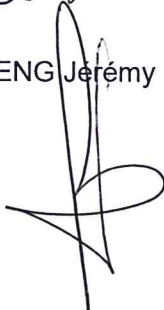
LASCH Victor



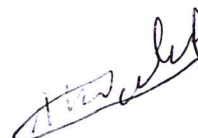
BETOURNE Betty



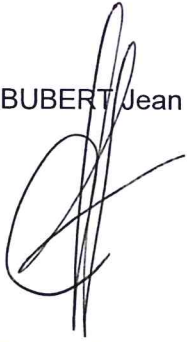
THENG Jérémy



DUHEM Michelle



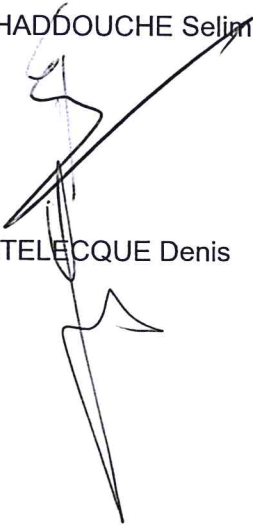
AUBUBERT Jean - Michel

A handwritten signature consisting of a large, stylized 'A' followed by a vertical stroke and a horizontal stroke.

DEMATHIEU Ludovic

A handwritten signature with a large, horizontal oval shape followed by a vertical stroke and a horizontal stroke.

BENHADDUCHE Selim

A handwritten signature with a large, stylized 'S' followed by a vertical stroke and a horizontal stroke.

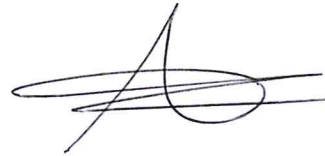
MORTELECQUE Denis

A handwritten signature with a large, stylized 'M' followed by a vertical stroke and a horizontal stroke.

GEERSEN Sophie

A handwritten signature with a large, stylized 'S' followed by a horizontal stroke.

WEBER Camille

A handwritten signature with a large, stylized 'W' followed by a horizontal stroke.

CAPANNELLI Claire